

*Lundi 8 avril.*

« A 1 1/2 heure conférence entre le Prince et le Ministre d'Etat. Le projet de note à adresser aux 5 puissances a été discuté. Il a été convenu qu'on consultera le Conseil du Gouvernement et que l'avis des Etats sera demandé.

« A 5 heures, le Ministre d'Etat a demandé une audience au Roi pour lui soumettre le projet de note. A 8 heures, après le dîner chez le Prince, le Ministre d'Etat a été touché d'une lettre de l'Adjudant du Roi, le mandant chez S. M. pour 8 1/2 heures. Sa Majesté a paru approuver le projet de note qui lui avait été soumis par le Ministre d'Etat.

*Mardi 9 avril.*

« A 10 heures conférence chez le Roi, à laquelle assistaient le Prince Henri, le comte de Zuylen et le Ministre d'Etat. Les projets de notes soumis à la conférence par le Prince et le Ministre d'Etat ont été critiqués par le comte de Zuylen comme allant trop loin, comme produisant un mauvais effet et comme pouvant blesser la susceptibilité de la France. Sa Majesté s'étant rangée (sic!) de l'avis de son Ministre, les projets n'ont pas été approuvés et il a été décidé que pour le moment le Ministre d'Etat écrirait à M. LIGHTENWELT pour savoir ce qu'il en est des propositions à soumettre aux cinq grandes puissances au sujet de la question luxembourgeoise, propositions annoncées dans la réponse de M. de MOUSTIER à l'interpellation de M. Jules FAVRE.

« On a constaté que la lettre du Roi à l'Empereur porte la date du 26 mars et la réponse de l'Empereur celle du 30 mars.

« Dans sa lettre du 26 mars le Roi, paraît-il, n'a pas rejeté la demande de la France de lui céder le Grand-Duché, dans l'intérêt du maintien de la paix générale, demande verbalement présentée au Roi et réitérée avec instance par le Ministre de France à la Haye, M. Baudin, mais le Roi semble avoir subordonné son assentiment à celui de la Prusse et engagé l'Empereur de s'assurer au préalable des intentions du Roi de Prusse.

« L'Empereur, paraît-il, s'est empressé de prendre acte, dans des termes très courtois, des dispositions amicales du Roi et a déclaré assumer vis-à-vis de la Prusse la responsabilité de l'acte de cession, il a dit au Roi qu'il lui évitera tous les désagréments que cet acte pourrait lui susciter.

« Le Roi s'est-il peut-être trop engagé vis à vis de l'Empereur ?

*Mercredi 10 avril.*

« A 1 1/2 heure conférence du Ministre d'Etat avec le Prince. Sans importance.